



Compte Rendu de la Réunion du CA de l'AFCP du 30 novembre 2021 (à distance)

Présent(e)s (début de la réunion à 13h30)

1. Martine Adda-Decker
2. Olivier Crouzet
3. Elisabeth Delais-Roussarie
4. Véronique Delvaux
5. Camille Fauth
6. Claire Pillot-Loiseau
7. Slim Ouni

JEP2022 Elisabeth et Olivier

Plusieurs demandes du *template* JEP ont été spontanément émises : il sera a priori conservé dans le format précédent.

Devis pour 120 personnes présenté par Olivier : 70 euros / nuit et repas à 17,5 euros; Pour établir les frais d'inscription, Olivier s'est appuyé sur le montant global du devis (soit 575 euros ht/ personne pour la durée de la conférence, du lundi au vendredi), mais aussi sur les frais de remboursement auxquels on a droit pour un déplacement de cette durée (soit 70 euros/ nuit et 17,5 euros le repas, donc 367,50 euros). Sur cette base, il propose les frais donnés dans le tableau en distinguant AFCP et non AFCP, étudiant et normal, anticipé et non anticipé. S'ajoute un taux pour ceux qui viennent à la journée (100 ou 150 euros). Ces tarifs sont comparables à ceux des éditions précédentes si on enlève les frais d'hébergement (280 € tarif normal AFCP, 480 € tarif normal non AFCP, - 70 € étudiant AFCP, et 30 € étudiant non afcp).

Total	120		74
			46
Effectifs	titulaire vs. étudiant ou single vs. twin ?	Anticipé	Hors-délai
69	Tarif titulaire AFCP	700	900
6	Tarif titulaire non-AFCP	900	1100
28	Tarif étudiant AFCP	350	450
5	Tarif étudiant non-AFCP	450	550
12	Gratuits (invités, orga. UN)	0	0
5	Forfait journalier	100	150
	5 jours sans hébergement	tarif journalier	tarif journalier
120	Participants hébergés		
108	Participants payants hébergés		

Total		120		74
				46
Effectifs	titulaire vs. étudiant ou single vs. twin ?		Anticipé	Hors-délai
	69	Tarif titulaire AFCP	700	900
	6	Tarif titulaire non-AFCP	900	1100
	28	Tarif étudiant AFCP	400	450
	5	Tarif étudiant non-AFCP	500	550
	12	Gratuits (invités, orga. UN)	0	0
	5	Forfait journalier	100	150
		5 jours sans hébergement	tarif journalier	tarif journalier
	120	Participants hébergés		
	108	Participants payants hébergés		

	Semaine	Journalier		
Estimation coût auberge de jeunesse + repas	248	62		
Forfait journalier (variable en fonction des administrations)	420	95		
500				
500				
	Coût hors forfait journalier	Anticipé		
	Tarif titulaire AFCP	280	Hotel	
	Tarif titulaire non-AFCP	480		
	Tarif étudiant AFCP	-70	102	Auberge
	Tarif étudiant non-AFCP	30	202	

Frais d'inscription anticipés à 700 euros pour AFCP tout compris, 350 euros pour étudiants.

Montant : 280 euros pour la semaine pour AFCP hors repas.

Forfait journalier à 100 euros en anticipé.

Ceci pour un budget pour 120 personnes mais le nombre total n'a pas d'impact réel sur les frais d'inscription.

Avec ces tarifs, le budget est équilibré. Nombre de personnes ds chaque catégorie repris des JEP d'Aix : 69 tarif titulaire ou chambre individuelle, 6 tarif titulaire, 28 étudiant ou chambre partagé membre, 5 étudiant non membre, 12 gratuit (CO et invités), et 5 forfaits journaliers : 45 tarif réduit ou gratuit, et 75 tarif titulaire ou chambre individuelle (simulation faite avec que tarifs anticipés).

Élisabeth pense qu'il faut simplifier les procédures : étudiant / non étudiant pour réduire un nombre trop important de possibilités.

Martine trouve assez chers les tarifs pour les non membres, minoritaires cependant. Slim pense qu'il faut privilégier dans le budget le fait que toute le monde soit à l'AFCP. En outre, le forfait journalier comprend les repas. Olivier le confirme.

Il n'y aura que 4 repas du soir du lundi au jeudi. Du coup, pour les titulaires, cela revient à 350 euros en hébergement et repas du soir, et 550 pour les non-AFCP.

Élisabeth propose de remonter un peu les étudiants et de baisser un peu les titulaires et savoir que les bourses et paiement par bon de commande existent pour les étudiants comme pour nous.

Les frais d'inscription aux JEP sont de 350 euros la semaine pour un étudiant membre de l'AFCP ce qui est non négligeable pense Olivier. Avoir un tarif en-deçà des 433 euros ne semble pas la solution optimale et un peu bizarre, selon Élisabeth.

Slim rappelle qu'il est important d'encourager la participation des étudiants.

Olivier est en attente de subventions éventuelles de l'université de Nantes et pour l'instant n'a pas fait de subventions sans subvention.

67900 : total des frais d'inscription, 72250 après les re-calculs relatifs à notre discussion.

Slim propose une augmentation du nombre de bourses d'étudiants et conserver ces 450 euros de coûts pour eux. Élisabeth est d'accord avec cette idée.

Camille estime que le coût est trop cher pour les titulaires par rapport aux moyens de son labo, contrairement au fait que l'étudiant chez elle sera remboursé : ceci est local (dotation à Strasbourg / titulaire : 500 euros).

Élisabeth pense que la somme ne doit pas être bloquante pour des titulaires.

Doit-on inclure une adhésion à l'AFCP dans ce budget ? Olivier ne l'a pas incluse pour l'instant au budget.

Tout dépend de la proportion de titulaires et de non titulaires, à l'issue de laquelle les JEP verseront un % à l'AFCP, pense Slim.

Olivier pense qu'on peut faire un budget sur la base des membres AFCP, mais il faut faire une convention avec l'université ce qu'Olivier va faire dans les prochains jours sans évoquer la reversion ;

Du coup on décide de 930 euros pour AFCP non titulaires.

Budget revu après discussion :

Total		120		74
				46
Effectifs	titulaire vs. étudiant ou single vs. twin ?	Anticipé	Hors-délai	
69	Tarif titulaire AFCP	750	900	
6	Tarif titulaire non-AFCP	930	1100	
28	Tarif étudiant AFCP	450	550	
5	Tarif étudiant non-AFCP	550	650	
12	Gratuits (invités, orga. UN)	0	0	
0	Forfait journalier	100	150	
	5 jours sans hébergement	tarif journalier	tarif journalier	
120	Participants hébergés			
108	Participants payants hébergés			
72680	On ne compte que des inscriptions dans les délais (moins risqué)			

Slim propose la question du choix des jours d'inscription. Olivier pense que le cas des personnes habitant à côté et ne venant que 2 jours, est marginal.

Rappel : le forfait journalier inclut déjeuner mais pas hébergement ni repas du soir.

En outre, que faire si l'hébergement est insuffisant ? (28 chambres à 2, 74 chambres individuelles dont 60 chambres en lits doubles) donc on peut ajouter 14 personnes sur les chambres doubles.

il faudra donner le nombre de participants en avril donc il faudra une pré-inscription avant.

Régler au prochain CA le pb de l'adhésion institutionnelle.

Camille propose, pour économie, de faire appel à la cour des comptes et trouver d'autres associations professionnelles (ex: SFA avec Nathalie Henrich) pour faire une réponse adéquate.

Trop compliqué de faire un tarif réduit pour les 5 nuits donc on ne prend pas cette option ou bien les personnes concernées payent le forfait journalier ou bien viennent 2 jours et une autre personne 2 jours dans la même chambre : ils se débrouillent alors pour le partage de la chambre sans que cela nous fasse plus de travail. On n'annonce rien d'officiel sur le plan.

Olivier va mettre ces infos sur le site.

Il y aura plusieurs demandes de subvention à faire la même année budgétaire que les JEP.

Site d'inscription : sciencesconf puisque paiements possibles et l'équipe sait l'utiliser
Propositions de com déposées sur Easychair

Site web des JEP : <https://jep2022.univ-nantes.fr/>

Olivier va bientôt renvoyer l'appel à communication pour les communications avec le lien vers le template.

il a déjà envoyé l'appel à ateliers, sur les différentes listes, le 19 novembre dernier.

Si on est déficitaire, l'AFCP peut verser à l'université la différence mais cela se discute : dans la convention vers l'université, surplus partagé entre AFCP et université. Mais il faut veiller au partage des inscriptions qui doivent être reversées à l'AFCP : réfléchir à cela.